

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**231 000 \$ accordés en 2012 par le Pacte rural de
la MRC à 10 projets de développement**

(Beauharnois – Le 5 mars 2013) Comme elle le fait annuellement, la MRC de Beauharnois-Salaberry vient de dresser le bilan de son Pacte rural pour l'année 2012.

En fonction des recommandations adressées par le comité de développement rural, le conseil des maires de la MRC de Beauharnois-Salaberry a, par ses décisions, soutenu pas moins de 10 projets de développement rural en attribuant quelque 231 000 \$ issus de son Pacte rural 2007-2014.

- Investissements totaux de 577 000 \$ -

En soutenant ces projets, la MRC a consolidé par la même occasion des investissements totaux anticipés de 577 000 \$ devant être générés par leur réalisation. À l'image des années précédentes, l'éventail des projets soutenus, tant locaux que territoriaux, touche à une multitude de secteurs d'activités.

- Projets locaux -

Au chapitre des projets locaux, le Pacte rural a soutenu en 2012 des projets aussi variés que la réfection du terrain de balle molle à Saint-Urbain-Premier (60 000 \$), la réfection du terrain de tennis à Sainte-Martine (47 000 \$), l'acquisition d'équipements audiovisuels professionnels à Saint-Stanislas-de-Kostka (9 000 \$) ainsi que la bonification du parc-école à Saint-Louis-de-Gonzague (60 000 \$).

- Projets territoriaux -

Pour ce qui est des projets territoriaux, l'enveloppe budgétaire du Pacte rural a permis de soutenir les travaux de réfection et de sécurisation de la Halte des Villages (25 000 \$) et de la Halte des Plaisanciers (12 000 \$), d'appuyer la mise en place d'un service de transport collectif (Taxibus) en milieu rural (3 000 \$), de former le personnel des bibliothèques en milieu rural (8 000 \$) et contribuer au plan de promotion des bibliothèques (7 000 \$), de même que de bonifier le budget opérationnel des Journées de la Culture 2012 (5 000 \$).

Alors que certains de ces projets sont déjà complétés, il est à noter que même si l'affectation budgétaire a été entérinée au cours de l'année 2012, certains autres sont en cours de réalisation ou le seront plus tard au cours de 2013.

- Dynamiser les communautés rurales –

La MRC rappelle que ce programme d'aide gouvernementale, qu'est le Pacte rural, découle de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014 et qu'il a foncièrement pour objet de dynamiser les communautés rurales du Québec et d'assurer leur développement en misant sur leurs particularités et leur diversité.

Toute organisation désireuse de soumettre un projet au Pacte rural de la MRC de Beauharnois-Salaberry peut le faire en contactant l'agente de développement rural, madame Lyne Charlebois, au 450 225-0870 (poste 227).

MRC de Beauharnois-Salaberry